



FRANCE STRATÉGIE



RÉSEAU EMPLOIS COMPÉTENCES

Améliorer la connaissance sur l'emploi saisonnier

Groupe de travail REC
19 juin 2015

Améliorer la connaissance sur l'emploi saisonnier : éléments de contexte

Mise en place d'un groupe de travail par le Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social (mai 2015), suite à une question au gouvernement du député Joël Giraud (fév. 2015)

- Députés, sénateurs et administrations centrales (DGE, DGT, DGEFP, Ministère de l'agriculture)

Commande du Ministère à France stratégie : état des lieux de l'emploi saisonnier

- Sollicitation des membres du Réseau Emplois Compétences et revue de littérature non exhaustive (Insee, MSA, Pole Emploi, Observatoires de branches, ...)
- Mise en place d'un groupe de travail dans le cadre du REC :
 - Enrichir l'état des lieux et élaborer des propositions pour améliorer la connaissance de l'emploi saisonnier
 - Recueil de bonnes pratiques



Etat des lieux : questions de champ et de mesure

Le périmètre de l'emploi saisonnier est difficile à appréhender

- Tous les secteurs peuvent recruter des saisonniers
- Le contrat saisonnier n'est pas exclusif de l'emploi saisonnier (cdd, intérim)
- La définition est très large (peut intégrer dans certains cas les remplacements lors des périodes de congés)

Pas de mesure statistique agrégée de l'emploi saisonnier :

- De nombreuses études, enquêtes et analyses nationales, régionales ou sectorielles, mais pas sur l'ensemble du champ
- Des sources et des méthodes d'analyse très différentes qui ne permettent pas d'estimer le volume d'emploi global
 - Ex: nombre d'emplois, de contrats, de salariés, d'équivalent temps plein



Etat des lieux : les secteurs qui recrutent des saisonniers

Secteurs / filière	National	Régional
Tous secteurs	666 612 projets de recrutement saisonniers (2014) – source Pôle Emploi Soit 39% du total des projets d'embauche (+ 3 points / à 2012 et 2013) (ce ratio s'élève à 91% pour l'agriculture, 62% pour l'hébergement-restauration 53% pour les IAA, 44% pour le commerce de détail et 42% pour les services aux particuliers)	76 000 contrats en CDD et 273 000 missions d'intérim dans le Nord-Pas-de-Calais (2007) - Insee 42 600 salariés (hors intérim) en Midi-Pyrénées (2007) - Insee 16 500 ETP (moyenne sur la saison) et 136 000 salariés (hors intérim) en Languedoc Roussillon (2011) - Insee
Secteur agricole (dont coopération agricole)	1 035 181 contrats (2012) source MSA 826 890 contrats (2013) source MAAF	
Filière alimentaire (IAA, coopération agricole, alimentaire de détail)	13 000 saisonniers industries Agroalimentaires (1 ^{er} janvier 2012) 12 000 saisonniers dans la coopération agricole (1 ^{er} janvier 2012) Les principaux secteurs ayant recours aux saisonniers : viticulture, fruits et légumes, sucre, viande, chocolat, meunerie – céréale, et lait. Source Opcalim	6 200 contrats dans les IAA en Bretagne (2009) - Insee
Hôtellerie restauration (hors restauration rapide)	98 200 postes l'hiver (2010-11) 328 400 postes l'été (2011) Le secteur de la restauration traditionnelle, traiteurs est le plus gros recruteur de saisonniers. Source Fafih	
Secteurs liés au tourisme (dont tourisme social et familial, et activités de restauration, hébergement, transport, commerce grande distribution et commerce de détail + divers selon localisation)	40 000 salariés dans le tourisme social et familial (2010) dont 30 000 salariés saisonniers (estimation) – Source Uniformation	79 000 contrats (été) en Bretagne (2007) - Insee 77 000 contrats en Aquitaine (2007) - Insee 24 300 emplois (hiver) et 11 100 (été) ; 55 100 salariés (hiver) et 31 000 (été) en Rhône-Alpes (2009) - Insee 10 950 emplois (postes) en Franche Comté (2011) - Insee



Etat des lieux : les métiers exercés par les saisonniers

Source : Pole Emploi Crédoc - BMO 2014

Métiers	Nombre de projets de recrutements saisonniers	Part des recrutements saisonniers dans l'ensemble des projets de recrutement (%)
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	101 415	97%
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	52 548	86,8%
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	51 034	70,4%
Serveurs de café/restaurants (y.c. commis)	49 005	69,6%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	27 579	43%
Employés de l'hôtellerie	23 890	75,5%
Cuisiniers	20 522	61,4%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutention	20 097	54,6%
Maraîchers, horticulteurs salariés	19 496	90,8%
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM)*	18 700	24,6%
Employés de libre-service	16 040	49,2%
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	13 917	68,3%
Vendeurs habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs, culture	13 764	47,9%
Caissiers (y compris pompistes,...)	13 321	55%
Artistes (en musique, danse, spectacle, y.c. professeurs d'art)	13 152	39,2%
Sportifs et animateurs sportifs	13 006	60,2%
Sous total (16 métiers)	339 913	
Total projet de recrutements saisonniers	667 037	39,2%



Etat des lieux : profil des salariés et des emplois

Profil des saisonniers

- Des salariés plutôt jeunes, plus souvent des femmes
- Une typologie proposée par l'Insee, la Direccte et Pole Emploi L/R
 - Jeunes de moins de 25 ans (jobs d'été, première expérience préalable à l'insertion)
 - Saisonniers de complément (administrations services à la personne)
 - Saisonniers agricoles
 - Grands saisonniers (commerce industrie)

Caractéristiques des emplois : précarité et discontinuité des parcours

- Peu qualifiés, rémunérés au smic ou proche, durée moyenne relativement courte, des temps partiels, fidélisation (clause de reconduction du contrat) dans certains secteurs mais non généralisée



Conclusions et pistes

Améliorer la connaissance sur l'emploi saisonnier pour mieux accompagner les salariés et les employeurs

- Une définition du périmètre de l'emploi saisonnier
- Approfondir la typologie des salariés (Enquête emploi)
- Profil des employeurs

Identifier les bonnes pratiques d'articulation des temps d'activité, de sécurisation des parcours, d'amélioration des conditions de travail des saisonniers

Identifier les bonnes pratiques de fidélisation des salariés et/ou de recrutement pour pallier les difficultés de recrutement

- Capitaliser et diffuser les pratiques pour alimenter la réflexion des décideurs et des acteurs opérationnels

